



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA RÉGION AUVERGNE
PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

Clermont-Ferrand, le **4 JUIN 2013**

LE PRÉFET

CABINET

Pôle affaires territoriales, interventions et décorations

Affaire suivie par : Gaëtan ROUY

☎ 04.73.98.63.20 ☒ 04.73.98.61.01

gaetan.rouy@puy-de-dome.gouv.fr

**Le Préfet de la Région Auvergne,
Préfet du Puy-de-Dôme**

à

**Mesdames et Messieurs les Maires du Puy-de-Dôme
Pour information à Monsieur le Secrétaire Général de la
Préfecture et à Mesdames et Messieurs les Sous-Préfets des
arrondissements d'Ambert, Issoire, Riom et Thiers**

OBJET : Cérémonie du 8 juin 2013

Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine

P.J. : Message du ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants

Je vous adresse, ci-joint, le message de Monsieur Kader ARIF, ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants, qui devra être lu lors de la cérémonie que vous organiserez le samedi 8 juin prochain, à l'occasion de la **Journée Nationale d'Hommage aux « Morts pour la France » en Indochine**.

Je vous rappelle que dans l'hypothèse où un membre du corps préfectoral, représentant de l'État, serait présent lors de cette cérémonie dans votre commune, il lui appartient de lire ce message.

Je vous rappelle enfin que les bâtiments publics devront être pavoisés aux couleurs nationales pendant cette journée nationale d'hommage.

Pour le préfet et par délégation,
Le sous-préfet, directeur de cabinet,

Clément ROUCOUSE

MESSAGE DE M. KADER ARIF

Ministre délégué auprès du ministre de la défense, chargé des anciens combattants

Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » en Indochine

8 juin 2013

Alors que la mémoire collective tend à se recentrer sur le souvenir des deux guerres mondiales, celui des autres conflits ne doit pas être effacé.

Parmi ces derniers, la guerre d'Indochine a marqué durablement les esprits par son éloignement géographique et l'âpreté des combats qui s'y sont déroulés.

Après avoir été longtemps entretenue par les seules associations d'anciens combattants, la mémoire des soldats d'Indochine est désormais pleinement reconnue par l'État.

Il y a 20 ans cette année, était créé, à Fréjus, le Mémorial national des guerres en Indochine.

Sous le soleil de Provence, les restes mortels de plus de 17 000 militaires identifiés et de 3 000 inconnus reposent dans la nécropole. A leurs côtés sont inscrits, sur le mur du souvenir, les noms de près de 34 000 militaires, dont les corps n'ont pas été retrouvés ou que leurs proches ont voulu inhumer dans un caveau familial.

En 2005, l'instauration d'une journée nationale, fixée au 8 juin, est venue pérenniser cet hommage, pour que la nation n'oublie jamais le sacrifice consenti.

En près de 15 ans de combats, contre l'occupant japonais d'abord, entre 1939 et 1945, puis contre le vietminh, entre 1946 et 1954, le courage, la volonté, le sens du devoir et le culte de la mission sont des valeurs que les combattants d'Indochine ont défendues avec force et fierté. Quelle que soit leur arme ou leur origine, ils ont su les ériger en exemple, dans une guerre menée loin de chez eux, dans un pays hostile, contre un ennemi redoutable et dans l'indifférence quasi-générale.

Hier en Afghanistan, aujourd'hui dans le désert malien, les soldats français, par leur esprit, leur détermination, en un mot leur professionnalisme, se placent dans la continuité de leurs anciens. Même si les objectifs de guerre, l'environnement, les conditions du combat diffèrent selon les époques, toutes les générations du feu participent ainsi d'un même mouvement et d'une même volonté : la défense de la République française et de ses valeurs.

Acteurs d'une guerre lointaine et méconnue, les combattants d'Indochine ont bien mérité de la patrie. Ils ont tout aussi bien mérité notre reconnaissance et la place qu'ils ont acquise dans notre mémoire nationale.